



Châteauroux, le 18 Novembre 2021

COMMISSION SPORTIVE



Journée du 25/09/2021 :

Championnat Seniors Départemental :

- **PRM :**

- Rencontre n°6 : **OBC Ardentes** vs **US Le Poinçonnet**
Absence de délégué de Club

Journée du 02/10/2021 :

Championnat Seniors Départemental :

- **PRM :**

- Rencontre n°10 : **ES Etrechet** vs **BC Déols (1)**
Absence de délégué de Club – Marqueur non licencié

Matches en retard

- **Championnat PRF :**

- Rencontre n°18 du 06/11/2021 : ASPTT Châteauroux vs Arthon BC – Date de report non connue

Les matches en retard seront à jouer avant le **27/11/2022** (date de fin de la phase Aller)

- **Championnat PRM :**

- Rencontre n°3 du 25/09/2021 : ASPTT Châteauroux (1) vs BC Déols (1) – Date de report non connue

- Rencontre n°16 du 09/10/2021 : BC Déolois (1) VS SC Issoudun (2) – Date de report non connue

Les matches en retard seront à jouer avant le **15/01/2022** (date de fin de la phase Aller)

RAPPELS IMPORTANTS : A transférer à vos responsables d'équipes

- Lors de vos rencontres, merci de saisir vos arbitres, officiels de table de marque et délégués de Club. Les personnes réalisant ces fonctions doivent **impérativement être licenciées**.

DERNIER AVERTISSEMENT : Ces fonctions sont OBLIGATOIRES lors d'un match et donneront lieu à une pénalité financière éventuelle si celles-ci continuent de ne pas être renseignées.

- Les Entraîneurs/Joueurs au cours d'un match sont automatiquement capitaine de leur équipe. Cependant, ils ne peuvent pas être délégué de Club, ni arbitre, au cours de leur rencontre.
- Merci de communiquer au Comité vos impossibilités de jouer ainsi que vos dates de reports. Nous transmettrons les informations à la répartition arbitre.

Roland ALAPHILIPPE,